

DEPARTEMENT De l' AISNE
ARRONDISSEMENT SAINT-QUENTIN
CANTON de BOHAIN
COMMUNE De VENDHUILE

2023/1/07

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 30 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 30 mars à 19 heures 30, les Membres du conseil Municipal de la commune de VENDHUILE, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans la mairie de VENDHUILE, sous la présidence de Xavier PASSET.

Étaient présents : Mr X. PASSET, Mr E. FLAMANT, Mr F. FORTIN, Mme D. FURGEROT, Mr L. FOURNIER, Mme B. CARPENTIER, Mr D. LETEMPLE, Mr H. DEPREZ, Mr P. AUDIN, Mr T. FLEUREAU, Mme N. LEROY et Mme M. MIELCAREK.

Pouvoirs : Mr D. FERNANDES donne pouvoir à Mr F. FORTIN, Mme M. FAXELLE donne pouvoir à Mr X. PASSET.

Excusés : Mr F. GACH

Mr FORTIN Franck a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Participation aux fournitures scolaires des enfants de BONY et LEMPIRE

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'allouer la somme de 52 euros par élève inscrit à l'école communale de VENDHUILE (soit 80 élèves) au 1^{er} janvier de l'année budgétaire pour les dépenses de fournitures scolaires, au compte 6067.

Monsieur le Maire propose donc au conseil municipal de demander la somme de 52 euros par élève inscrit à l'école de VENDHUILE aux communes de BONY et LEMPIRE pour la rentrée scolaire 2023/2024.

L'assemblée demande à Monsieur le Maire d'émettre un titre pour la rentrée scolaire 2023/2024 correspondant aux frais de participation à l'achat de fournitures scolaires.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, et après avoir délibéré, demande la participation des communes de BONY et LEMPIRE.

Le Maire, X. PASSET



XAVIER PASSET

XAVIER PASSET
2023.04.05 11:50:33 +0200
Ref:20230405_094403_1-1-0
Signature numérique
le Maire